

Un comité MADA, ça sert à quoi ?

Les travaux sont officiellement commencés avec la première réunion du comité *Municipalité amie des aînés* (MADA). Mandaté par les élus, le comité MADA d'Ange-Gardien est composé des personnes suivantes : mesdames Louise Lévesque, Ginette Lauzière et Suzanne Rodrigue, citoyennes et monsieur Serge Soucy, citoyen. Ils sont accompagnés par le maire d'Ange-Gardien et responsable des questions aînés (RQA), monsieur Yvon Pinsonneault, la directrice du Service des loisirs, madame Jennie Rainville et la chargée de projet MADA, madame Nancy Martel.

Les membres du comité contribueront, entre autre, à la collecte d'information menant à l'identification des problèmes particuliers que rencontrent les aînés sur le territoire ainsi qu'aux solutions pour les corriger. Ils seront également des diffuseurs d'information et pourront relayer les préoccupations citoyennes. Ils collaboreront à mobiliser les aînés d'Ange-Gardien à participer à la consultation citoyenne.

Financement et soutien gouvernemental

Cette démarche est rendue possible grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du programme de soutien à la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA). La subvention varie selon la taille de la municipalité.

De plus, un soutien technique sans frais est offert par l'organisme *Carrefour action municipal et famille* (CAMF). C'est madame Linda Duval qui accompagnera le comité au cours des prochains mois.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information ou question concernant la démarche MADA. Une politique municipale des aînés, ça concerne tout le monde.

Pour suivre l'évolution de la démarche MADA, consultez chaque mois votre bulletin municipal, le Gardangeois ou visitez le site internet de la Municipalité.

Nancy Martel, chargée de projet MADA Municipalité d'Ange-Gardien
Tél. 514-430-0694
Courriel : Mada@municipalite.ange-gardien.qc.ca